

WORK ACCIDENTS: THE CSST AND OTHER ADMINISTRATIVE PROCEDURES

We all need to take certain health and safety precautions in our jobs, whether in a lab or an office. But even when precautions are taken, the occasional accident does happen. If you have an accident at work, there are a few procedures you should follow in order to ensure your health in the short term and to protect yourself in the future.

Even slowly developing injuries, such as carpal tunnel syndrome, may eventually lead to a CSST claim. The [CSST \(or workers compensation\)](#) is designed to provide a system of indemnity for workers based on a no-fault insurance policy model. Similar to the regime for the SAAQ, it isn't possible to sue your employer for negligence related to a workplace injury. It is important that you fill in the incident report form, and seek treatment, as soon as you become aware that there is a problem.

If you and your doctor believe that an injury has been caused by work, or while you were on the employer's property (e.g., on lunch break, or leaving or returning to work), your doctor is required by law to complete a CSST injury claim form: they are not allowed to refuse to do so, and should not be offering legal advice either regarding CSST claims. A form should be completed EVEN IF you didn't miss any work, since you can never be 100% sure (except for very minor injuries) that you won't develop more problems later.

There is also a [CSST form](#) the employee has to complete that describes the accident. We strongly encourage everyone to share the information with his or her union rep, and to ask for help or advice in completing this form. If you make a claim, you will receive a call from a CSST representative: it is important to be able to give as complete and straightforward a description of the accident as possible.

If an accident causes an injury, the first thing to do is assess the severity of the injury. Even if it's a minor cut or scrape, it's a good idea to wash the area to prevent infection. Truly minor injuries require nothing more.

However, if the injury is even potentially more severe, you should tell your supervisor, or at the very least a colleague, about the accident and consider getting medical attention. This is particularly true of any injury to the head. Medical attention may consist of asking the nearest first aid provider to help you, or a trip to the emergency room. The University has to order and pay for an ambulance should this be needed. They also have to inform the union (if you haven't already done so) of the accident.

You should always fill out the [accident and incident report form](#) available on the McGill Environmental Health and Safety (EHS) website. Even if you don't think medical attention is necessary now, if the injury causes problems in the future, you may want to make a compensation claim to the CSST.

The full extent of many injuries is not known immediately after an accident. The EHS report form filled out as soon as possible after the accident will almost certainly be essential for a successful claim, since it documents the facts surrounding the accident and can be used to establish a "cause and effect" relationship. Make sure you also gather the names of any witnesses.

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL: LA CSST ET AUTRES PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

Nous avons tous besoin de prendre certaines précautions de santé et de sécurité dans nos emplois, que ce soit dans un laboratoire ou un bureau. Mais même si des précautions sont prises, un accident se produit de temps en temps. Si vous subissez un accident au travail, il y a quelques procédures que vous devriez suivre afin d'assurer votre santé à court terme et de vous protéger à l'avenir.

Même avec des blessures qui se développent lentement sur une longue période de temps, comme le syndrome du canal carpien, elles pourraient éventuellement conduire à une réclamation dans le cadre de la CSST. La [CSST \(ou l'assurance accident du travail\)](#) est conçue comme un système d'indemnisation pour les travailleurs basée sur le modèle d'assurance sans égard à la responsabilité. Similaire au régime de la SAAQ, il est impossible de poursuivre votre employeur pour négligence liée à un accident du travail. Il est important que vous remplissiez le formulaire de rapport d'incident, et de vous faire soigner, dès que vous prenez conscience d'un problème de santé ou d'une blessure.

Si vous et votre médecin croyez qu'une blessure ou une maladie a été causée par votre travail ou s'est produite pendant que vous étiez sur la propriété de l'employeur (par exemple, pendant la pause déjeuner, ou en quittant ou en rentrant au travail), la loi oblige votre médecin à remplir le formulaire de réclamation CSST: les médecins n'ont pas le droit de refuser de le faire et ils ne devraient pas non plus vous fournir des conseils juridiques concernant les réclamations de la CSST. Vous devriez remplir un formulaire MÊME SI vous n'êtes pas obligé de vous absenter du travail, puisque vous ne pourrez jamais être sûr à 100% (sauf pour les blessures mineures) de ne pas développer des problèmes de santé plus tard.

Il y a également un [formulaire CSST](#) à remplir par l'employé concernant l'accident. Nous vous encourageons fortement à partager cette information avec votre représentant syndical et demander de l'aide ou des conseils pour remplir ce formulaire. Si vous faites une réclamation, vous recevrez un appel d'un représentant de la CSST: il est important d'être en mesure de donner une description de l'accident la plus complète et simple possible.

Si l'accident provoque une blessure, la première chose à faire est d'évaluer la gravité de la blessure. Même si c'est une petite coupure ou une égratignure, c'est une bonne idée de laver la zone pour prévenir l'infection. Des blessures vraiment mineures ne nécessitent rien de plus.

Cependant, si la blessure est encore potentiellement plus grave, vous devriez aviser votre superviseur, ou au moins un collègue, à propos de l'accident et envisager obtenir des soins médicaux. Cela est particulièrement vrai de toute blessure à la tête. Les soins médicaux peuvent être de demander de l'aide au secouriste le plus proche, ou d'aller aux urgences. L'Université est obligée de commander et payer une ambulance si cela s'avère nécessaire. Elle doit également informer le syndicat (si vous ne l'avez pas déjà fait) de l'accident.

Vous devriez toujours remplir le [rapport d'accident et incident](#) disponible sur le site de la Santé, sécurité et environnement (EHS) de McGill. Même si vous ne croyez pas nécessiter de l'attention médicale immédiatement, la blessure pourrait provoquer des problèmes dans l'avenir et vous pourriez souhaiter faire une demande d'indemnisation à la CSST ultérieurement.

L'ampleur de nombreuses blessures n'est pas évidente immédiatement après l'accident ou l'incident. Le rapport d'accident et incident EHS rempli dès que possible après l'accident sera certainement essentiel pour toute réclamation réussie, car il documente les faits entourant l'accident et peut être utilisé pour établir une relation claire de «cause à effet». De plus, assurez-vous d'obtenir les noms de tout témoin.